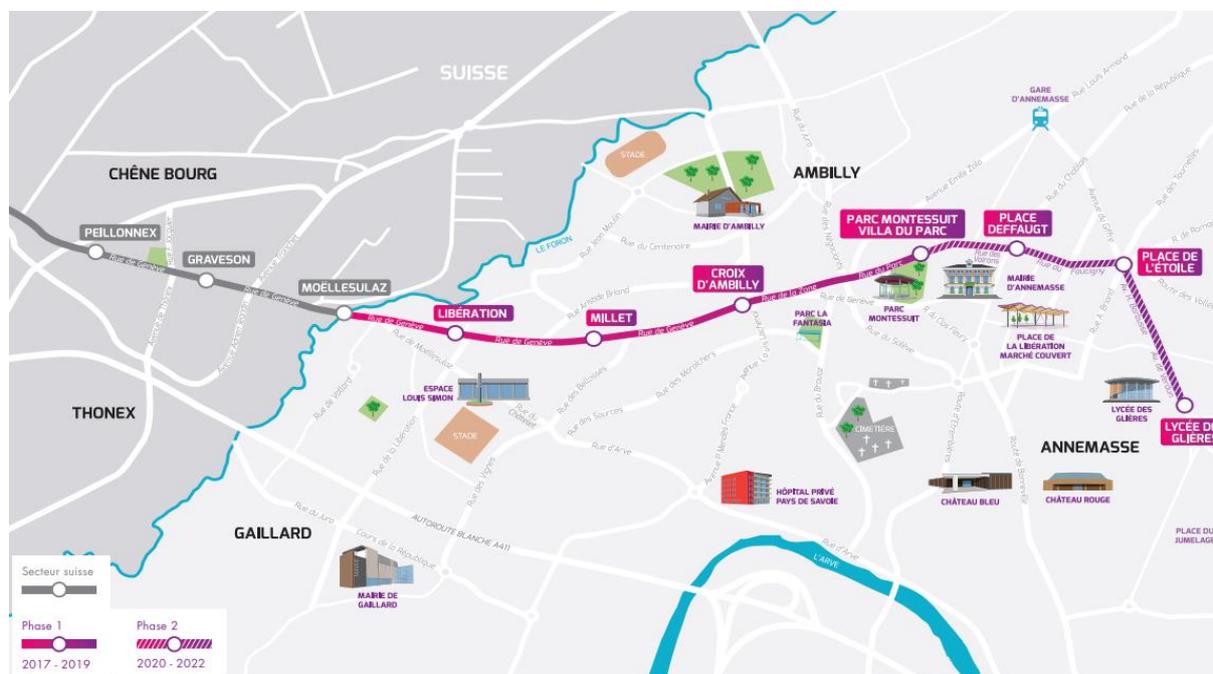


## L'extension du Tramway Annemasse-Genève (Moëllesulaz – Parc Montessuit – Lycée des Glières)



Source : © Annemasse Agglo, <https://www.annemasse-agglo.fr/actions-et-projets/se-deplacer/tram-annemasse-geneve>

**En 1883**, une ligne de tramway transfrontalière existait déjà entre Annemasse et Genève. Cependant elle avait été **démantelée en 1958** pour laisser place notamment, à la voiture.

Le **projet d'extension de la ligne de tramway côté français** entre Annemasse et Genève a été intégré dès décembre **2007** au **projet d'agglomération de 1<sup>ère</sup> génération** signé par les membres du **Comité régional franco-genevois** (CFRG). L'extension du tramway a donc été conçue pour **compléter l'offre de mobilité durable** sur le territoire du **Grand Genève** au sein d'une vaste stratégie d'aménagement du territoire. Le projet est **officiellement lancé en 2013** par une déclaration d'intérêt général adoptée par le conseil communautaire d'Annemasse Agglo.

Les travaux vont être effectués en **deux phases**. Pour la réalisation de la **1<sup>ère</sup> phase**, les travaux ont débuté le **30 janvier 2017**. Cela permettra de prolonger la ligne en **reliant la station Moëllesulaz** terminus actuel du tramway, située à la frontière franco-suisse, à la **station Parc Montessuit-Villa du parc** à Annemasse, côté français. **La mise en service** de cette partie de la ligne est **prévue fin 2019**, coïncidant avec l'inauguration de la ligne CEVA du Léman express (voir fiche Léman Express). La **2<sup>ème</sup> phase** des travaux **débutera en 2021** pour une **mise en service en 2023** avec un prolongement de la ligne jusqu'à la **station Lycée des Glières** (cf. plan ci-dessus).

### Les enjeux du tramway

Le tramway s'inscrit dans l'**offre globale de mobilité d'Annemasse Agglo**, dont l'objectif premier est d'améliorer les déplacements de la population sur le territoire transfrontalier du Grand Genève. Environ 35 000 véhicules traversent chaque jour la frontière entre Ambilly et Gaillard, dont un tiers à Moëllesulaz. **Le tramway répond ainsi aux enjeux de mobilité** (transfrontalière et durable), **environnementaux** (pollution), **de santé publique** (émissions de particules fines, nuisance sonores) **et économiques** (travail transfrontalier, développement économique).



La liaison transfrontalière du tramway permettra par conséquent d'**économiser 7 millions de km** sur les trajets réalisés en voiture chaque année, et de réduire le trafic de 4000 véhicules par jour et les émissions de CO<sup>2</sup> de 1000 tonnes par an.

### Cadre juridique du projet

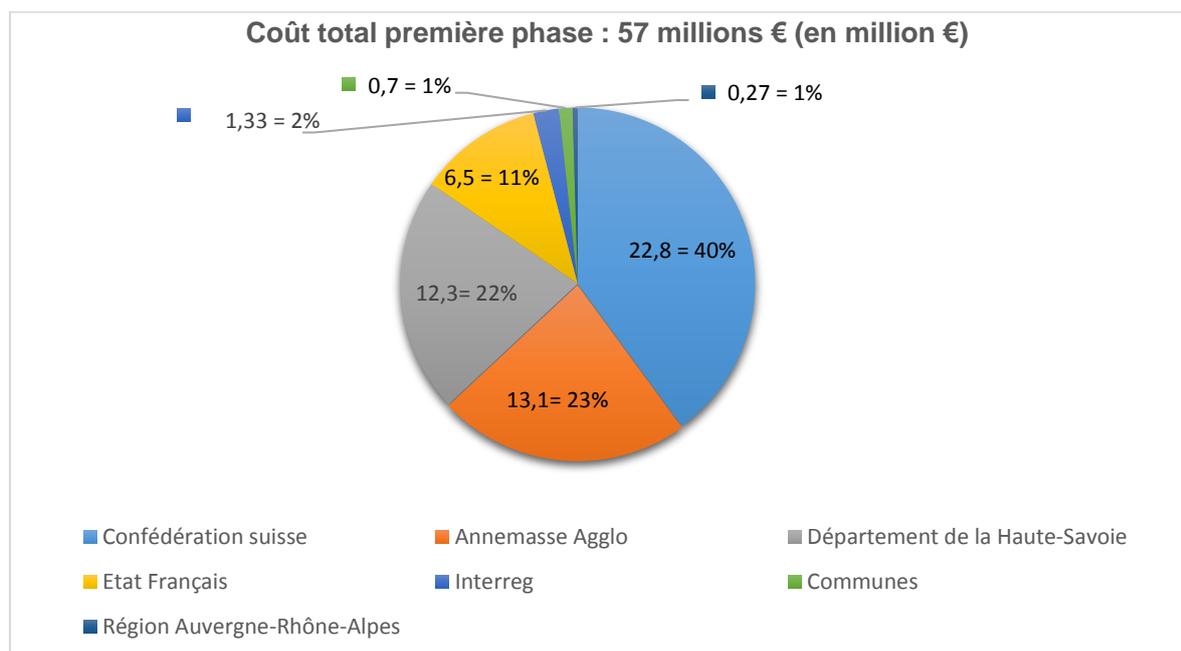
- Charte du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, 5 décembre 2007.
- Article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme : concertation préalable pour la construction de l'infrastructure.
- Déclaration d'intérêt général du projet d'extension du tramway le 27 novembre 2013 et Déclaration d'intérêt publique en février 2014.
- Loi fédérale sur le fonds d'infrastructure RS 725.13.
- Grenelle Environnement : Processus permettant des subventions par l'Etat français aux projets de transports urbains.

### Les parties prenantes

**Annemasse Agglo est le maître d'ouvrage** des travaux d'extension du tramway pour le tronçon qui prolonge le tram côté français. L'agglomération a cependant délégué une partie de sa mission à une maîtrise d'ouvrage déléguée : le groupement Teractem / Territoires 38. Le groupement Ingerop/Folia/Citec/Uguet est quant à lui en charge de la maîtrise d'œuvre du projet.

### La répartition des coûts

Le **coût global** du projet est estimé à **85,6 millions d'euros**. La **première phase** du projet, en cours de réalisation, s'élève à **57 millions d'euros**, et **28,5 millions** pour la **deuxième phase**.



Source des chiffres : <https://www.tram-annemasse-geneve.fr/les-enjeux-de-mobilite/les-acteurs-du-projet/>

### Une nouvelle ligne intégrée au système de transport transfrontalier Franco-Valdo-Genevois

L'extension du Tramway Annemasse – Genève permettra de prolonger le trajet depuis la douane de **Moëllésulaz jusqu'au centre-ville d'Annemasse en moins de 7 minutes** (station Parc Montessuit – Villa du Parc). Le tramway desservira 7 stations sur les communes d'Ambilly, Annemasse et Gaillard, pour un tracé total de 3,3 km. Il suffira de **25 min** pour effectuer la liaison **entre le centre-ville de Genève et le cœur d'Annemasse** avec une fréquence d'un tramway toutes les 9 min en heure de pointe.

Cette offre de transport transfrontalier complète les autres modes de transports de l'agglomération, notamment le Léman Express, le bus Tango ou la Voie Verte du Grand Genève. Chacun de ces modes de déplacement a ainsi une fonction définie et claire, formant un maillage de mobilité performant sur le territoire.